

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Normandie  
Château de Bénouville  
1, avenue de Caen - Bp05  
14970 Bénouville  
02 31 91 15 77  
[normandie@fondation-patrimoine.org](mailto:normandie@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur    



### COMMUNE DE VEXIN-SUR-EPTE

Mairie  
25, Grande rue - Ecos  
27630 Vexin-sur-Epte  
02 32 77 08 18  
[contact@vexin-sur-epte.fr](mailto:contact@vexin-sur-epte.fr)

### ASSOCIATION LES AMIS DE L'ÉGLISE DE BERTHENONVILLE

4 rue de Molincourt  
27630 Vexin-sur-Epte  
02 32 21 69 94  
[ivan.brumpt@orange.fr](mailto:ivan.brumpt@orange.fr)

### ◆ EN CONTREPARTIE DE VOTRE DON :

- A partir de 50 € : invitation à l'inauguration : cocktail et visite des travaux achevés
- A partir de 100 € : visite privilégiée de l'église

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

## l'église Saint Ouen de Berthenonville

Vexins-sur-Epte - Eure - Normandie



Retrouvez tous les projets sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Ensemble, sauvons l'église de Berthenonville

### ◆ ◆ SAUVER L'ÉGLISE SAINT OUEN

L'église Saint Ouen de Berthenonville est juchée sur un promontoire dans le centre bourg et domine fièrement le plateau du Vexin normand. Elle est le principal élément du patrimoine de la commune peuplée de 250 âmes.

Depuis 2014, l'église est fermée suite à un désordre au niveau de la voûte. Des fissures impressionnantes et qui s'agrandissent chaque jour sont apparues à l'intérieur, au niveau de l'articulation de la façade occidentale.

Bien décidées à sauver ce patrimoine l'association les Amis de l'église de Berthenonville et la commune de Vexin-sur-Epte œuvrent pour que soit engagée une première phase de travaux permettant la réouverture de l'église, afin que chacun d'entre nous puisse découvrir ses richesses architecturales et son mobilier.

### ◆ ◆ UN PEU D'HISTOIRE

La paroisse de Berthenonville date de 1156, et fût fondée par le pape Adrien IV. A cette période l'église était placée sous le vocable de Sainte-Beuve.

Vers 1492 l'église change de vocable pour prendre celui de Saint Ouen. Saint Ouen était un saint catholique et orthodoxe, né en 609 et mort en 686.

Après les dommages de la guerre de 100 ans, (1337 - 1453)

l'église fût certainement reconstruite au 16<sup>e</sup> siècle, travaux en grande partie anéantis dès la fin de ce siècle, lors des troubles causés par les guerres de religions (1562 à 1598). En 1595, un incendie ravage le bourg et endommage l'église.

Puis les temps changent et les dons affluent : l'édifice est remise en état, ce qui témoigne de l'intérêt des paroissiens pour leur église Saint Ouen.

La tourmente révolutionnaire passée, certaines paroisses ne purent préserver leurs églises, et furent contraintes de s'en séparer, ce fût le cas pour Château-sur-Epte et Molincourt. Le produit des ventes de ces deux églises, revint à Berthenonville qui entreprendra une série de travaux de 1812 à 1820, au niveau du chœur et de sa nef. Son aspect a vraiment été modifié par l'ajout de la construction d'une sacristie en 1876.

A partir de là, l'église Saint Ouen de Berthenonville a définitivement acquit son allure actuelle, et le 17 mai 1926 : elle est inscrite au titre des Monuments historiques.

Montant des travaux	677 235 € HT
Objectif de collecte	50 000 €
Début des travaux	1er trimestre 2023

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint Ouen de Berthenonville

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/78714](http://www.fondation-patrimoine.org/78714)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**l'église Saint Ouen de Berthenonville**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Fondation du patrimoine

